

BUDGET PRIMITIF 2020

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE



Commune de LE CLAUX

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2020 a été voté le 4 juillet 2020 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 27 juin 2020. Il a été établi avec la volonté :

- De maintenir une rigueur sur les dépenses de fonctionnement tout en continuant à baisser les charges de gestion courante.
- Maîtriser l'endettement de la Commune
- De ne pas augmenter la pression fiscale malgré des charges supplémentaires générées par la crise sanitaire.
- Investissement modéré pour ne pas contracter de prêt cette année.

La Dotation Globale de fonctionnement est à peu près identique à celle de 2019.

Les recettes d'hébergement seront estimées à la baisse en raison de la fermeture de ceux-ci durant la période de COVID19.

Il est présenté avec la reprise des résultats de 2019.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 499 454,30 euros.

Les 4 grands postes des recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

- Le poste le plus important après celui des locations est celui des impôts et Taxes pour un montant de 135 453 € soit 27% des recettes de fonctionnement.
- Le deuxième poste concerne les dotations et participations soit un montant de 125 883 € (soit 25 % des recettes de fonctionnement)
- Le troisième poste le plus important concerne les autres produits de gestion courante où l'on trouve les locations des logements à l'année mais surtout la location de tous les hébergements communaux soit un montant de 109 500 € (soit 22 % des recettes de fonctionnement)
Une baisse de 22 % a été prise en compte pour ce poste-là. (L'année dernière on avait enregistré une recette de 140 000 € pour les locations).
- Enfin le quatrième poste représente les produits de services, domaine et ventes : l'Eau, l'assainissement, les coupes de bois, les fermages, l'affouage et le reversement des frais du budget annexe) pour un montant de 68 700 € soit 14 %.
- A cela, il convient de rajouter les atténuations de charges pour 600 € (remboursement de salaire), les produits financiers et exceptionnels, les opérations d'ordre, et l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2019 d'un montant de 57 683,30 €.

Les dépenses de fonctionnement représentent 499 454,30 €

Les dépenses de fonctionnement regroupent les dépenses réelles de fonctionnement (404 932,30 €) comprenant les dépenses de gestion courante plus les charges financières, les charges exceptionnelles et les dépenses imprévues. Ensuite il convient de rajouter les opérations d'ordre qui servent à l'autofinancement de la section d'investissement.

- Les dépenses de gestion courante représentent un montant de 388 532,30 € soit 78 % des dépenses de fonctionnement à savoir les charges à caractère générale pour 176 138 € (45 % des charges courante), les charges de personnel pour un montant de 169 786 € (soit 44 % des charges courantes et 34 % des dépenses de fonctionnement). A ce montant-là, il faut déduire l'aide versée par la Poste, soit la somme de 14 136 €. L'atténuation des produits pour 10 428 € et les autres charges de gestion courante pour 32 180 € (Indemnité des élus, les contributions aux différents syndicats et subventions) soit 8 % des charges de gestion.
- Les dépenses réelles de fonctionnement comprennent celles citées ci-dessus et les charges financières (intérêts des emprunts) pour un montant de 8 600 €, et les dépenses imprévues pour un montant de 7 800 €.

Enfin l'écart entre les dépenses totales de fonctionnement et les dépenses réelles constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

- Ces opérations d'ordre représentent 94 522 €.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Equilibre Général

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général	176 138,30	013	Atténuations de charges	600,00
012	Charges de Personnel	169 786,00	70	Produits services, domaine et ventes	68 700,00
014	Atténuation de produits	10 428,00	73	Impôts et taxes	135 453,00
65	Autres charges de gestion courante	32 180,00	74	Dotations et participations	125 883,00
			75	Autres produits de gestion courante	109 500,00
Total des dépenses de gestion courante		388 532,30	Total recettes de gestion courante		440 136,00
66	Charges financières	8 600,00	76	Produits financiers	35,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	532,00
022	Dépenses imprévues	7 800,00			
Total dépenses réelles		404 932,30	Total recettes réelles		440 703,00
023	Virement section Investissement	78 830 ,00	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 068,00
042	Opération d'ordre transfert entre sections	15 692,00			
Total dépenses d'ordre		94 522,00	Total recettes d'ordre		1 068,00
			R002 Résultat Reporté		57 683,30
TOTAL		499 454,30	TOTAL		499 454,30

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020 :

	Taux départementaux 2019	Taux Communaux 2019	Taux Communaux 2020	Produit Correspondant
Taxe d'habitation		12,00		Compensation Etat
Taxe foncière sur le bâti	23,86	14,96	14,96	38 372
Taxe foncière non bâti	93,24	102,25	102,25	37 321

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 75 693 € plus une compensation de la taxe d'habitation de 45 912 € soit un montant de 121 605 €.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 125 883 €, une légère baisse de la dotation globale de fonctionnement (- 709 €) par rapport à 2019.

Parmi ces dotations, il y a une aide de la région d'un montant de 2073 €, subvention de 30 % sur les travaux de dégagement, dépressage de semis naturels feuillus dans la plantation de la Forêt du Giraldès (La bragouse).

e) Dépenses de gestion courante

Cette année dans les dépenses de gestion courante, il y a deux dossiers importants :

- Le Dégagement de la plantation de la Forêt sectionale du Giraldès pour un montant de 6 910€ qui sera effectué par des agents de l'ONF
- La finalisation de l'adressage avec l'achat du matériel de signalisation (plaques de rues, maisons, poteaux, etc) pour un montant de 10 000 €.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

- en dépense, on retrouve le solde d'exécution (déficit), le remboursement du capital des emprunts (78 830 €), les travaux de bâtiments et de voirie, les achats mobiliers ou immobiliers, et les opérations d'ordre.

- en recettes, il y a le virement de la section de fonctionnement qui permet de rembourser le capital des emprunts et d'autofinancer une partie des opérations à réaliser dans l'année. Le Fonds de compensation de la TVA (TVA sur les travaux d'investissements de l'année 2018), une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année 2019 qui sert à couvrir le déficit d'investissement et l'autofinancement d'une partie des travaux. Les ventes de terrain, les subventions obtenues sur les travaux, emprunts pour couvrir les travaux d'investissement et les opérations d'ordre.

Dans la Colonne R.A.R, ce sont les restes à réaliser, c'est-à-dire les travaux engagés sur 2019 qui ne sont pas encore terminés : Hameau de Gites, Accessibilité, Eglise.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant R.A.R.	Montant	Recettes	Montant R.A.R.	Montant
Solde d'investissement reporté		64 285,22	Virement de la section de fonctionnement		78 830,00
Remboursement d'emprunts		78 830,00	FCTVA		71 729,00
Immobilisations corporelles (Ordinateur mairie, défibrillateur automatique, matériels et outillages)		5 216,00			
Travaux de bâtiments Rénovation Gites Bâtiment Mairie Ecole (Accessibilité) Rénovation Eglise	15 529,69 21 005,88 16 007,40		Excédents de Fonctionnement capitalisés		93 790,64
Travaux de voirie Trottoirs et Route de Lascourt Eybarithoux	71 924,07	53 937,00	Cessions d'immobilisations		
Centre du Giraldès		40 000,00	Taxe aménagement		
Autres dépenses			Subventions	36 961,64	12 800,00
Charges (écritures d'ordre entre sections)		1 068,00	Emprunt	57 999,98	0.00
/			Produits (écritures d'ordre entre section)		15 692,00
Total général	124 467,04	243 336,22	Total général	94 961,62	272 841,64
TOTAL		367 803,26	TOTAL		367 803,26

c) Les principaux projets de l'année 2020 sont les suivants :

- Terminer la signalétique du gîte n°20 recevant des personnes handicapées.
- Réviser et remplacer les ardoises du Clocher de l'église
- Réfection d'une partie de la salle des fêtes
- Remplacement d'une partie des ouvrants du Centre d'hébergement du Giraldès
- Réfection de la voirie de Lascouelles (Petite montée après le pont)
- Achat de petits équipements (tronçonneuse, perforateur, poste à souder) matériel informatique (ordinateur mairie) et défibrillateur automatique.

d) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : **DETR Gites**
- de la Région : Demande en cours pour le remplacement des ouvrants du Giraldès et réfection salle des fêtes.
- du Département : **Fonds Cantal Solidaire pour les ouvrants (10 000 €)**

Investissement prudent dans la limite de l'autofinancement possible et grâce à la récupération de la TVA sur les travaux des gites et de la voirie.

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses de fonctionnement : 499 454,30 €

Recettes et dépenses d'investissement	367 803,26 €
Réparties comme suit :	
- Dépenses : crédits reportés 2019	124 467,04
Nouveaux crédits	179 051,00
Solde d'exécution reporté	64 285,22
TOTAL	367 803,26 €
- Recettes : crédits reportés 2019	94 961,62
Nouveaux crédits	178 319,64
Autofinancement	94 522,00
TOTAL	367 803,26 €

b) Etat de la dette

L'encours de la dette au 31.12.2019 est de 588 718,94 €, il représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrites précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'annuité de la dette pour l'année 2020 est la suivante : 87 356,13 qui comprend 78 828,04 € de capital, et 8 528,09 € en intérêts.

On constate une baisse 3,6 % de l'annuité en 2020, due à l'extinction de certains prêts soit 3 284,23 €. Toutefois, cette année de gros prêts vont se terminer : nous aurons donc une annuité de 22 773 € en moins pour 2021.

BUDGET ANNEXE : CAMPING MUNICIPAL

La Commune dispose d'un budget annexe pour son Camping Municipal ouvert de Mai à Octobre selon les conditions météorologiques.

Le budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de 22 641,29 €

Section de Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général	17 002,40	013	Atténuations de charges	0,00
012	Charges de Personnel	0,00	70	Vente de produits fabriqués, services	11 000,00
014	Atténuation de produits	0,00	73	Pdts issus de la fiscalité	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	74	Subventions d'exploitation	0,00
			75	Autres produits de gestion courante	500,00
Total des dépenses de gestion courante		17 002,40 €	Total recettes de gestion courante		11 500,00
66	Charges financières	0,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	78	Reprise sur provisions	0,00
Total dépenses réelles		17 002,40 €	Total recettes réelles		11 500,00
023	Virement section Investissement	0,00	042	Opération d'ordre de transfert entre sections	
042	Opération d'ordre transfert entre sections	5 638,89			
Total dépenses d'ordre		5 638,89	Total recettes d'ordre		
				R002 Résultat Reporté	11 141,29
TOTAL		22 641,29 €	TOTAL		22 641,29

Comme vous pouvez le voir, ce budget ne fait pas apparaître de charges de personnel, car ce sont les agents de la Commune qui travaillent pour le Camping ; Pour compenser cette charge, il est prévu un remboursement de frais au sein du chapitre 011 Charges à caractère général pour un montant de 5 000 € : Le camping rembourse à la Commune les charges de personnel pour la gestion, l'accueil, et l'entretien.

Les autres charges correspondent à des charges de gestion courante : téléphone, gaz, entretien des bâtiment, publicité, etc

Les recettes de fonctionnement représentent 11 500 € plus l'excédent de fonctionnement reporté pour un montant de 11 141 ,29 € soit un montant de 22 641,29 €.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 7 797,83 € aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Il n'y a pas de gros travaux de prévus cette année pour le camping municipal.

Des travaux de réfection de toiture du bloc sanitaire ont été effectués par les employés communaux.

Le Maire,
Mr LOUBEYRE Guy